Numéro 3. Prix : 5 centimes. 6 février 1869.

DÉPÔT LÉGAL Seine 3e 3 1869

LE PEUPLE

RÉDACTEUR EN CHEF : JULES VALLÈS

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

AVIS

Adresser tout ce qui concerne l'Administration à M. Raillard, et la Rédaction, à M. Jules Vallès, 2, rue Pagevin, 2.

En vente chez **CALVET**, 11, rue Notre-Dame-des Victoires

Un tirage de DIX MILLE EXEMPLAIRES n'a pu suffire à toutes les demandes.

Aujourd'hui encore le *Peuple* ne saurait, à raison de l'insuffisance du matériel, tirer à QUINZE MILLE exemplaires et arriver à temps sur tous les points.

Nos mesures sont prises pour l'avenir, et, *à partir du 8 février*, le *Peuple* sera MIS EN VENTE À DEUX HEURES.

Deux tirages supplémentaires des numéros 1 et 2 seront faits aujourd'hui pour répondre aux nouvelles demandes de Paris et de la province.

GASTON CARLE.

A mon tour.

Je ne m'attendais pas à un succès si rapide et si grand. Je n'ignorais point que le nom de mes collaborateurs, hommes d'allure, gens de cœur, était sympathique à la foule, mais je ne savais pas qu'il allait souffler autour de nous une telle bouffée de popularité.

Nous demandons au peuple crédit de deux jours d'indulgence. Il fit bien autrefois crédit de trois mois de misère.

Il faut quelques heures encore pour que chacun de nous ait choisi et marqué sa place. Le *Peuple* se ressent de la hâte fiévreuse avec laquelle ses rédacteurs l'ont écrit sur un coin de table. Il s'en ressent aujourd'hui, il s'en ressentira encore demain.

A la guerre comme à la guerre ! — Mais chacun se met tout fier à la besogne, et les jeunes vont dès aujourd'hui courir, écoutant à travers le tapage des rues, les sanglots d'audience et les cris de théâtres, le peuple qui travaille ou chôme, qui chante ou sanglotte.

Nous tentons de faire un journal digne de lui — et qui lui suffise — jusqu'à ce que nous ayons eu raison d'un concurrent qui nous a dérobé notre titre, jusqu'à ce que le dépôt d'un cautionnement nous donne le droit de parler de tout; d'ici là, nous n'arborons ni drapeau, ni cocarde, — si vous voulez pourtant, un coin de blouse bleue.

JULES VALLÈS.

AUTRES TEMPS, AUTRES PEURS.

J.-B. Say rapporte dans ses *Mélanges* l'anecdote suivante, empruntée à l'abbé Galiani :

« Un Napolitain sortait un matin de chez lui pour aller à la messe, et de là voir sa maîtresse, selon sa coutume. Il rencontre un de ses amis qui lui apprend que le *vice-roi* vient de mourir. — Le royaume de Naples était alors sous la domination espagnole. — Le Napolitain est étonné ; il commence à réfléchir.

« Un peu plus loin, on lui dit que la nouvelle de la mort du *pape* est arrivée, et que le *cardinal-archevêque* est parti précipitamment pour Rome. L'inquiétude le prend ; il craint que la machine sociale ne puisse pas subsister.

« Enfin, il apprend que le *président du conseil d'État* est tombé en appoplexie. Pour le coup notre Napolitain n'y tient plus ; convaincu que tout va être bouleversé, il se sauve, il se barricade, et, dans l'attente d'un pillage général, il passe la nuit dans des transes mortelles.

« Le lendemain, dès que le jour paraît, persuadé qu'on assassine dans les rues, il se lève avec précaution, il écoute. Entendant son voisin faire du macaroni comme à l'ordinaire, il se hasarde à entr'ouvrir son rideau ; puis, regardant à travers les jalousies, il ne remarque rien d'étrange dans la rue ; il voit avec surprise que les charrettes vont au marché comme les autres jours ; que les gens s'occupent de leurs affaires tranquillement. Il se rassure.

« — Oh ! oh ! dit-il, *il mondo va da se* (le monde va tout seul.) »

Que les temps sont changés depuis cet apologue ! Le Napolitain de l'abbé Galiani, s'il vivait aujourd'hui à Paris, et qu'il apprît en une heure trois décès d'aussi grosse importance, serait-il vraiment si fou, — pour peu qu'il eût des obligations de la ville, des maisons haussmanniennes ou du trois pour cent, — de s'inquiéter et de passer la nuit dans des transes ?

Au palais de la rue Vivienne, on s'émeut à moins ; une laryngite de celui-ci, un cors au pied de celui-là, un coryza fluent dans le nez d'un autre, et voilà 50 centimes de baisse pour commencer... pour commencer.

GEORGES DUCHÊNE.

MARIANNE.

Ils croyaient que j'étais prisonnier...

Prisonnier lorsque ma Pensée, franchissant l'espace et le temps, s'unissait avec les grands esprits de tous les siècles ; lorsque, par eux fécondée, elle enfantait une Cité plus juste que celle de Platon, plus libre que la Grèce d'Alcibiade et l'Amérique de Washington !

⁂

Ils croyaient que j'étais prisonnier...

Prisonnier, lorsque ma Fantaisie, dans un essor plus puissant et plus rapide que ma Pensée même, parcourait un monde idéal où les merveilles de la poésie et de l'art environnaient d'une lumière harmonieuse et douce l'austère splendeur de la Justice ; lorsque soudain, déchaînée et vengeresse, elle pénétrait jusque dans le repaire où vit l'iniquité triomphante !...

⁂

Ils croyaient que j'étais prisonnier...

Prisonnier, lorsque mon Cœur, ici et par delà ces murs, prenait part aux joies et aux douleurs de mes frères ; lorsqu'il était glacé par la plainte sourde du Pauvre et par la lente psalmodie du Mendiant, puis réchauffé par le rire bruyant du père et par le rire argentin des enfants !

⁂

Il y a huit jours, à travers mes barreaux, j'aperçus à cent pas de moi, au fond d'un jardin plein de fleurs et de lumière, une brune fille de seize ans à peine ; s'abritant contre le soleil sous un berceau de feuilles, elle lavait et tordait du linge — le linge des prisonniers sans doute — puis de temps en temps elle venait l'étendre aux cordes du jardin, et chaque fois mes yeux la suivaient ardemment, plus ardemment à mesure qu'elle se rapprochait de moi, et que je distinguais mieux sa beauté.

D'abord elle ne sembla pas s'en douter ; mais un jour je la vis rougir, puis sourire...

⁂

Hier elle était à sa place accoutumée.

Pour la centième fois peut-être je lui envoyai un baiser. Jusque-là elle tournait vite la tête, un peu confuse.

Cette fois, elle fut plus lente, beaucoup plus lente, à tourner la tête ; puis, tout à coup, comme si elle se décidait, par un geste plein de brusquerie et de gentillesse, elle mit ses doigts sur sa bouche... et se cacha aussitôt sous les feuilles vertes.

Depuis hier, mon Cœur, ma Fantaisie, ma Pensée, sont à Marianne, la fille du geôlier.

Elle seule a pu les enchaîner, la douce jeune fille, dont la main frêle aurait peine à soulever le trousseau de clefs paternel.

Maintenant, maintenant seulement je suis prisonnier.

CH. LONGUET.

DEMAIN, LE FORT DE HAM, PAR PLÉBÉIOT.

FRANÇOIS LE VIGNERON

Vigneron, et gagnant sa vie au jour le jour, il travaillait, il y a quinze ans, à une carrière de pierre qu'il avait ouverte dans l'une de ses vignes. Un éboulement arrive : le voilà renversé sous quinze pieds de terre et de cailloux ! Les compagnons accourent ; ils écartent la terre avec les pioches, les mains, les ongles. ils l'eussent levée avec leurs dents ! Enfin on arrache l'homme comme on peut.

Il avait les jambes et les bras cassés, le front fendu, le crane entamé, les côtes défoncées. Autour de tout son corps, la boue et le sang mêlés faisaient croûte. Il vivait encore ; on l'emporta directement à l'hôpital : c'était plus près, et puis, à cette heure, il n'y avait personne à la maison, la femme lavait du linge au bateau. Puis, on était sans le sou et il y avait au logis trois enfants, d'un à quatre ans, qui avaient faim tous les jours. En se tuant au travail, la mère pouvait bien leur avoir du pain, mais point payer pour son homme un médecin. A l'hôpital, il resta quinze mois.

Tous les dimanches, la femme lui apportait une chemise et un bonnet de coton blancs, plus un litre d'eau-de-vie de marc qu'elle avait caché sous ses jupons. Il fourrait le litre au pied de son lit et buvait le marc à petites lampées pendant la semaine, dès que la sœur avait le dos tourné.

Au bout de ces quinze mois, il sortit de l'hospice, à peu près recollé, boitant, la respiration écourtée, crachant, toussottant, et les mains raidies Il ne voulut pas croire qu'il devait enrayer, et il se mit à trinquer avec les camarades comme par le passé. S'il avait bu quelques coups de moins, il aurait peut-être vécu, je le sais, six mois de plus ! Mais on n'est pas vigneron pour rien, et le vin, chez nous, a dans le verre la couleur et le parfum d'une rose rouge !

Il lui arrivait quelquefois de rentrer la casquette en crâne, les yeux brillants, en gaieté, *éburdi*. La vieille, ces soirs-là, se défendait mal. « Allons donc, François, sois raisonnable ! Tu vas éveiller les gamins ! » Il survint ainsi deux mioches qu'on n'avait pas demandés.

Un moment arriva pourtant où il fallut renoncer aux sociétés. L'oppression devenait plus forte : l'estomac se resserrait ; les poumons s'en allaient par lambeaux. Depuis plus d'un an il était condamné ; la voix ne sortait plus. On s'attendait bien qu'il allait nous quitter d'un moment à l'autre ; mais on ne pouvait pas se faire à l'idée que la mort était derrière la porte.

Sa fille aînée était mariée à Paris ; pour cet enfant il sacrifiait tout son méchant avoir, et il pleurait de honte de ne point donner assez. « Faut-il tant avoir envie de bien faire et ne réussir qu'à moitié ! » Quand le ménage s'augmenta d'une petite fille, il faillit en perdre la tête de bonheur ; la venue de cette petite prolongea certainement son existence de trois ans.

Au mois d'avril dernier, le temps lui durait trop. Songez donc ! il n'avait pas embrassé le mioche et sa fille depuis deux ans. Il tomba à Paris, sans tambour ni trompette. Ce que l'argent du voyage représentait de privations, de potions rognées à la femme et aux bambins, de remèdes supprimés, d'eau et de pain sec, vous ne le saurez jamais. « Tant pis, » dit-il en entrant, j'avais trop soif de vous. « Renvoyez-moi si je vous gêne ; mais, au moins, je vous aurai vus et embrassés encore une fois avant de mourir. » L'homme et la femme se regardèrent avec épouvante ; le père n'avait plus que le souffle. Pour entendre ses paroles, il fallait coller l'oreille sur ses lèvres.

Il resta quelques jours avec ses enfants, juste le temps de se faire adorer de la petite qui ne quittait plus ses genoux. Dam ! il avait trouvé le moyen de fabriquer de grandes poupées qui se tenaient debout, avec une de ses grosses bottes cloutées qu'on emmaillotait dans un couvre-pieds et qu'on recouvrait ensuite

d'une robe et d'un manteau de la minette; il savait si bien faire le rossignol, avec un tuyau de plume, dans un verre plein d'eau!

On consulta un médecin qui prescrivit des médicaments chers, je ne sais quoi; puis il partit en hochant la tête, le cœur serré. Ses enfants ne [illegible] plus le revoir vivant.

Pas plus tard que samedi dernier, ils rentrent [illegible] terre une lettre... une dépêche : « Il est mort ! » [illegible] la femme, et elle tomba sur une chaise. Il était mort, en [illegible] il fallait bien renfoncer ses larmes et ses [illegible] : l'enfant avait des convulsions de peur en voyant pleurer ses parents.

Ils arrivent au pays. Voici la maison..:

La mère, le frère, l'oncle, l'ami les attendaient, l'ensevelisseuse aussi. Lui, il était sous le drap.

Ils levèrent le rideau tiré sur la figure.

Pas une trace de souffrance! On était tenté d'écouter sa respiration. La barbe était peignée et lissée; les cils semblaient battre et la chair avait la couleur du miel fin; seulement le profil était si aigu qu'on eût pu croire la face séparée en deux par la lame d'un rasoir. Mais son corps, son pauvre corps! la poitrine et le bassin contractés, creusés, affaissés, aplatis, ne se dessinaient même pas sous la toile; et, sans le sillon tracé par les jambes, plus minces qu'une quenouille, sans la boursouflure imprimée au drap par les orteils, qui indiquaient la présence d'un corps attaché à cette figure, on eut dit une tête de guillotiné couchée sur un oreiller.

Sur l'estomac apparaissait le crucifix malpropre et vert-de-grisé des cinquièmes classes de province. S'il eut pu sortir un instant de son sommeil, le crucifix n'aurait pas été là...

Ils l'embrassèrent, la chair des joues prit, sous le baiser, un creux qui resta.

Ah oui! c'était fini! il fallait bien le croire, cette fois. Et les enfants se jetèrent dans les bras de la famille abrutie de douleur. On leur raconta les derniers moment du père; et toute la nuit ils restèrent à grelotter au coin du feu, causant tout bas, afin de ne point l'éveiller, parlant de lui, toujours de lui. Il avait passé, étouffé subitement, mort de faim peut-être, car, depuis plus de six semaines, il n'avait pu ni manger ni boire, et le sang de ses veines s'était changé en eau. L'air lui manquait toujours : il écartait de la main tous ceux qui approchaient de son lit, comme s'ils lui eussent coupé la respiration, et voulait que, en dépit des grands froids de ces derniers temps, les portes et les fenêtres fussent toujours grandes ouvertes.

Quand il s'était senti finir — car il avait gardé jusqu'à la fin sa connaissance — il avait balbutié quelque chose; et ce quelque chose, qu'on avait plutôt deviné qu'entendu, c'était : « Je voudrais bien les voir, mais je sais que je ne les verrai pas. »

Une larme de regret avait roulé dans les plis de la peau ; il avait ensuite secoué la tête, croisé ses mains sur le drap, fixé ses regards au mur, sans plus détourner les yeux à partir de ce moment; et il s'était éteint, muet, immobile. Son fils, qui ne le quittait point du regard et qui buvait ses derniers gestes, ses derniers mouvements, prétend qu'avant de rendre le dernier soupir, l'agonisant avait encore remué les lèvres et murmuré ces mots : « Ma chère petite fille! »

Le lendemain, on le quitta un instant, le malheureux, quand fut apportée la bière de volige non rabottée. On avait fait ce qu'on pouvait. Point d'argent... Pas un sou! On exposa, dans un corridor sans tenture, sur un tréteau mal barbouillé, le cercueil couvert d'un drap rapiécété, grand comme un torchon; et le corbillard des pauvres vint le prendre quand l'heure sonna. Il ne pesait pas lourd le cadavre; les croque-morts soulevaient et maniaient la bière comme un berceau de poupée.

L'enterrement fut imposant, et les enfants de ce pauvre ont le droit de lever haut la tête. Ce misérable, ce travailleur affamé, ce gueux honnête avait des amis qui l'estimaient et qui garderont longtemps son souvenir.

C'étaient les contemporains, les camarades de conscription du défunt, qui suivant la coutume, se partageant les quartiers vignerons, étaient allés dans les maisons annoncer le décès et l'heure de l'enterrement.

Et personne n'avait manqué à l'appel! Et, derrière le corbillard, marchaient, têtes nues, plus de six cents *pellons*. Quatre amis de François tenaient les cordons au coin du drap mor[illegible] et le bourgeois regardait effaré cette foule silencieuse et tant de monde à l'enterrement d'un *hotteux*, d'un gratte-terreau!

Quand la terre eut été abattue à coups de pioche sur la bière, à peine protégée par quelques brins de paille, les assistants vinrent serrer les mains de la famille, groupée à la porte du cimetière.

Je vous souhaite une pareille mort et un pareil convoi, messieurs les ministres, messieurs les maréchaux de France, messieurs les sénateurs!

MAZIÈRAS

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur,

Aujourd'hui, je me présentai à la Bibliothèque impériale, dont le fonctionnement *régulier et administratif* est confié, comme chacun sait, au TRÈS-HONORABLE M. Taschereau; là, avec une candeur d'un autre âge, je demandai à lire le manifeste des *Egaux de Babœuf*, [illegible], le *Voyage en Icarie*, le Courbet, un succès complet. Consultant alors le catalogue, je m'aperçus qu'aucun des ouvrages de cette catégorie ne se trouvait sur les rayons de la salle de lecture ouverte au public.

Voulant en terminer rapidement, je m'adressai au fonctionnaire placé au centre et lui présentai requête pour avoir la *faveur* de pénétrer dans les salles d'études, afin d'y consulter les ouvrages dont j'avais pressant besoin, du moins il me semblait.

Or, oyez la réponse que daigna laisser tomber de ses lèvres ce représentant autorisé de l'infaillibilité administrative :

« Oui, il est vrai, que, [illegible] à l'égard des travaux sérieux, nous délivrons des cartes d'entrées pour les salles d'études, mais vous avouerez, je « l'espère, que le sujet qui vous occupe ne saurait, à *aucun titre*, figurer au « nombre de ceux assez importants pour justifier une dérogation aux règle« ments administratifs qui ont ici force de loi. »

Je l'avouerai, ces simples et bienveillantes paroles me firent rentrer en moi. Je me retirai, confus de l'audace dont je venais de faire preuve en cette circonstance en bénissant le prudent employé, dont la haute sagesse avait su me détourner du péril où j'allais me jeter.

C'est pour que cet exemple soit utile à d'autres que j'ai porté le fait à la connaissance du public, certain d'éviter par là des dérangements et pertes de temps aux artisans qui croiraient qu'à la Bibliothèque impériale il suffit de demander pour avoir.

E. FRIBOURG.

LES NOTRES.

Hostile aux admirations banales et aux engouements excentriques des coteries littéraires, *Le Peuple* donnera quelquefois à ses lecteurs des œuvres déjà publiées, mais que la critique niaise ou dilettantiste, pédante ou myope n'aura pas mis en lumière.

Ce que nous chercherons avant tout à exprimer par la littérature, jusqu'à ce que nous ayons acquis, à prix d'argent, le droit de l'exprimer comme nous l'entendrons, c'est le sentiment humain, général, populaire, qui n'est pas de la politique courante, mais qui est de la politique éternelle.

A ce titre, nous avons publié hier une étude saisissante, signé d'un pseudonyme — d'un pseudonyme inconnu. — A ce titre aussi, nous publions aujourd'hui une page vigoureuse, éloquente, amère, d'un jeune écrivain mort, il y a trois ans, phtisique et misérable.

La vie avait été dure pour Aimé Cournet; la mort ne lui a guère été plus généreuse. Un volume de ses *Nouvelles*, édité par Michel Lévy, grâce au dévouement d'un homme de cœur, M. Étienne Arago, à l'heure où notre pauvre Aimé luttait encore contre les dernières syncopes, avec le courage désespéré de ses vingt six ans et l'obstination indomptable de sa race, — un volume de ses *Nouvelles* a été à peu près épuisé par le public, sans que la presse ait paru sérieusement le remarquer. Çà et là quelques articles d'amis, dont l'admiration pouvait être naturellement suspectée et qui, par cela même, se crurent obligés à plus de réserve; puis quelques annonces banales, et ce fut tout.

Pourtant qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous ne ferons pas la plaidoirie obligée en faveur du poëte ou de l'écrivain méconnu, mourant de faim. Nous n'invoquerons ni Chatterton, ni Hégésippe Moreau; nous n'accusons pas non plus la société.

Si la société est coupable lorsqu'un poëte meurt de faim, elle ne l'est pas dans le sens où l'entendaient de Vezay, Félix Pyat et presque tous leurs contemporains. La société ne doit pas à l'écrivain un morceau de pain en échange de sa pensée ou de sa fantaisie. Ce ne sont pas là choses vénales, susceptibles d'être évaluées ou rémunérées d'après un tarif connu.

Les coupables, ce sont ceux qui ont fait du travail manuel et professionnel un avilissement, une dégradation, et donné ainsi à tout lettré l'espérance de ne jamais faire œuvre de ses mains.

La société ne devait pas de rentes à Cournet plus qu'à Moreau. Elle leur devait un métier.

« On nomme songe creux ceux qui meurent pour l'art, » écrivait Cournet. — Hélas! il fut de ceux qui meurent pour l'art, mais aussi de ceux qui seraient morts pour la justice et la liberté.

* *

L'HOMME MORT.

Il n'y a dans le tableau qu'un homme, un soldat étendu raide sur le dos.

Au milieu de l'ombre mystérieuse, semée çà et là d'ossements, une lumière sinistre, venue on ne sait d'où, éclaire la face déjà verdie du cadavre et la main qui, crispée dans la suprême conviction, couvre la blessure profonde par où la mort est entrée.

Le coup qui l'a frappé l'a frappé en pleine poitrine. On sent qu'il est tombé tout d'une pièce, comme une statue de bronze; qu'il est tombé fièrement, sans lâches angoisses, sans demander à la mort grâce ou répit. De même que Guise assassiné parut plus grand à Henri III lorsque ce royal coquin le vint flairer, ce cavalier gisant, ainsi couché dans son armure, semble d'une taille épique.

Comment donc est mort ce vaillant?

Est-ce en duel, de quelque estocade reçue en l'honneur d'une Flamande volage ou d'une coquette Espagnole?

Non, cette tournure hautaine n'annonce point un galant.

A-t-il, égorgeur à la charge du boucher d'Albe, en quelque chemin creux de Hollande, reçu droit au cœur l'arquebusade d'un gueux?

Non, ce noble visage n'est pas celui d'un soldat.

Est-ce en bataille rangée, pour défendre la monarchie déjà vermoulue d'Espagne, qu'il a donné sa vie?

Non, il est seul, sans armes, dans un recoin obscur, parmi des crânes que le ver a depuis longtemps rongés

Ce qu'est cet homme et ce qui l'a tué, je vais vous le dire.

Connaissez-vous au Louvre le portrait de Philippe II? C'est encore Velasquez qui l'a peint. Connaissez-vous cette tête livide, ce regard venimeux, ces mâchoires bestiales, ces lèvres hideusement rouges qui tranchent sur la pâleur scrofuleuse de la face, pareilles à deux taches de sang?

Un dogue fauve, à l'œil hagard, est à ses pieds, et cette bête est moins effrayante à voir que ce roi. On devine, en effet, que si l'animal rassasié pardonne, l'autre ne pardonne jamais.

Étiqueté Philipe II, ce portrait ne représente, à vrai dire, ni Philippe IV, ni Philippe III. Il résume à nos yeux, dans son type sombre et féroce, toute la suite abâtardie des descendants de Charles-Quint.

Celui-là donc, cet homme, (dois-je l'appeler ainsi?) ce chien sinistre, le roi, c'est l'assassin.

Maintenant songez aux Pays-Bas martyrs, aux Maures persécutés, aux Portugais meurtris, aux hérétiques traînés au supplice; songez à l'indépendance nationale opprimée, à la liberté individuelle anéantie songez à Egmon, songez à Horn, songez à la marée sanglante qui va montant toujours du seizième au dix-neuvième siècle, et vous saurez quelle est la victime.

. . . .

Mais à quoi bon parler de cela, et n'ai-je pas l'air d'imiter Cassandre ou Jean Journet?

Le temps n'est guère aux morts épiques.

Ceux qui meurent pour l'art se nomment songe-creux; ceux qui meurent pour la science, utopistes; et l'on appelle brouillons ceux qui meurent pour la liberté.

Le temps est aux petites vies calmes, aux petites morts discrètes.

Donc aimons, buvons et rions.

Quant au reste, soucions-nous en autant que les étudiants italiens se soucient de l'encyclique,

Rions, aimons, et buvons.

AIMÉ COURNET.

SÉQUESTRATION. — Une accusation heureusement bien rare, amenait ces jours derniers sur les bancs de la cour d'assises d'Amiens les époux Nollent, prévenus d'avoir séquestré un vieillard de 75 ans, infirme, qui est le père de la femme Nollent.

La gendarmerie a trouvé ce malheureux enfermé à clef dans un petit bâtiment ayant una superficie de 3 mètres carrés et 2 mètres de hauteur; ce bâtiment, ou plutôt cette chambrette, n'a qu'une seule fenêtre à coulisse ; encore avait-on pris soin de la clore extérieurement avec des planches, de sorte qu'à l'intérieur l'obscurité était complète, et l'air n'y pouvait pénétrer que par les interstices des planches.

Le malheureux Magnez, revêtu de haillons et couvert de vermine, était étendu sur un lit garni de paille, de draps malpropres et de couvertures en lambeaux. Il ne répondit aux gendarmes que par des gémissements. « Ah! mon Dieu, faut-il que j'aie donné tout mon bien pour être aussi malheureux! » Voilà les seuls mot qu'ont put obtenir de lui; mais ils suffisaient pour éclairer la justice sur la cause de cette cruelle torture.

Magnez avait fait un partage anticipé de ses biens, à la condition que les époux Nollent se chargeraient de l'entretenir complètement. La femme Nollent, d'une nature avide et cruelle, qui avait provoqué ce partage, trouva bientôt la charge trop lourde. « Il mourra donc jamais. » répétait-elle sans cesse, en parlant de son père. C'est pour hâter sa fin qu'elle infligea, d'accord avec son mari, les plus durs traitements à ce pauvre vieillard.

Le récit de ses misères, fait à l'audience par Magnez, a profondément ému l'auditoire. On ne lui donnait pour toute nourriture que du pain et de l'eau; s'il se plaignait du froid, sa fille ne mettait dans la cheminée que des matières propres à produire une épaisse fumée. S'il réclamait une paillasse ou des couvertures, elle plaçait dans son lit un sac de cailloux.

Il n'est pas étonnant, après de pareils faits, que la femme Nollent ait été condamnée à six ans de réclusion. Son mari, à l'égard duquel le ministère public avait abandonné l'accusation, a été acquitté.

Plusieurs accidents ont signalé le dernier bal des Tuileries.

Un officier de l'armée mecklembourgeoise s'est fendu le front en tombant sur la garde d'une épée; on a dû le transporter dans un salon retiré pour lui porter les premiers secours.

Mme de X... a été emportée aussi sans connaissance dans un boudoir. Au milieu de la grande foule, elle était tombée; un officier de la garde nationale marcha sur elle et lui fit une contusion heureusement sans gravité.

Enfin, plus d'une femme a eu les épaules égratigdées jusqu'au sang par les broderies et les grosse épaulettes qui rendaient de tous côtés la circulation difficile.

On s'assure plus, et l'on se fait moins de mal à Bullier.

* *

On nous parlera donc toujours des naufragés de la Méduse! Il y a dans les rues, se trouvant le long des murs, des hommes qui ont aussi faim qu'eux.

Le Gérant responsable : GASTON CARLE.

Paris. — Typ. Gaittet, rue du Jardinet, 1.